

Hiver : conseils spécifiques aux conducteurs de poids lourds



En hiver, les poids lourds sont au cœur de la problématique **routière, soit** à l'origine des crises, soit en les aggravant. Chaque hiver, lorsque les conditions climatiques l'exigent, de nombreuses dispositions sont prises par les services chargés de l'exploitation de la route pour assurer, dans les meilleures conditions de sécurité, le maintien de la circulation : salage ou déneigement prioritaire des itinéraires les plus sensibles ; neutralisation de voies de circulation ; mise en place de voies de délestage ; contrôle d'accès ou de sorties d'autoroute ; itinéraires obligatoires de contournement d'agglomération ou de secteurs spécifiques ; mise en place de panneaux de signalisation temporaire....

Certaines dispositions concernent plus directement les poids lourds avec en amont, interdictions d'accès aux zones enneigées et redirections vers des aires de stationnement prédéfinies, communément appelées **aires de stockage**.

Le « **stockage** » est une mesure toujours difficile à mettre en œuvre. **Il est parfois nécessaire d'arrêter les véhicules bien en amont des difficultés réelles pour permettre aux engins de déneigement d'accéder aux endroits critiques** et éviter ainsi le blocage complet de la circulation dans la zone impactée.

Les conducteurs de poids lourds ont un rôle primordial à jouer dans ce dispositif.

Respectez les consignes pour mieux circuler

- **respectez scrupuleusement les restrictions de circulation, les déviations, les consignes de circulation et suivez les consignes de stationnement temporaire** sur les aires ou voies d'autoroutes désignées en amont des zones enneigées ;
- **préparez votre trajet** en vous renseignant sur les conditions de circulation auprès de Bison Futé et sur l'état des routes en hiver (www.bison-fute.gouv.fr, onglet « Routes en hiver ») ;
- **facilitez le passage des engins de dégagement** des routes et autoroutes ou des **services de secours**, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation, sauf indication contraire des autorités ;
- pour mieux franchir les côtes, suivez les consignes de mise en convoi derrière les chasses-neige ;
- **pour éviter les risques de « mise en portefeuille »**, respectez les interdictions de changer de voie ou de dépasser sur chaussée enneigée ou verglacée

**Pour les conducteurs de semis remorques et autres poids lourds articulés,
redoublez de vigilance,
le risque de mise en portefeuille est plus grand.**

Adaptez votre conduite

- en toutes circonstances, gardez les **distances de sécurité** et respectez les **limitations de vitesse** ;
- adopter une **conduite souple** : éviter les arrêts et virages brusques lorsque vous conduisez, car ces manœuvres sont susceptibles de causer une perte de contrôle et un dérapage. Freinez lentement en vue de réduire votre vitesse avant de prendre un virage. Une fois que vous avez tourné, vous pouvez accélérer de nouveau. N'utilisez pas le régulateur de vitesse.

Soyez équipés

En hiver, les conditions météo peuvent changer très rapidement. Même si vous effectuez un trajet de faible distance, vous n'êtes pas à l'abri d'une immobilisation de plus ou moins longue durée. Équipez-vous de l'indispensable : **vêtements chauds et couverture, eau et nourriture, grattoir**.

Le véhicule doit absolument être doté d'équipements hivernaux : pneus hiver et le cas échéant chaînes afin de pouvoir continuer à manœuvrer dans des conditions difficiles, éviter de rester immobilisés et de bloquer toute la circulation derrière.

En cas de perturbations météorologiques particulièrement importantes, Bison Futé propose aux transporteurs routiers de recevoir gratuitement sur leur messagerie et en temps réel, les informations sur les interdictions et levées d'interdiction de circuler sur le réseau national.

Consultez « Abonnement à l'offre transporteurs » sur <http://www.bison-fute.gouv.fr/s-abonner,article10764.html>

Informez-vous régulièrement avant et pendant le trajet

☰ Sur les conditions météo :

- site Internet : www.meteo.fr, application mobile et twitter vigilance météo

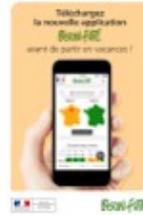
☰ Sur les conditions de circulation et de trafic : événements prévus ou en temps réel impactant le trafic, état des routes en hiver, centralisation des arrêtés d'interdiction ou de levée d'interdiction

- Pour l'ensemble du réseau routier : site Internet : www.bison-fute.gouv.fr et application

☰ Restez en permanence à l'écoute des radios d'informations routières :

- le 107.7 FM
- les Points route de France Info 105.5 et du réseau France Bleu.

☰ Soyez attentifs aux informations délivrées par les panneaux lumineux et les panneaux à messages variables,



**NE PAS S'ENGAGER,
SI LES PMV L'INDIQUENT**

Neige - Verglas



Vigilance neige-verglas rouge et orange

- en cas de **vigilance rouge**, n'entrez aucun déplacement autres que ceux absolument indispensables

Conséquences possibles: de très importantes chutes de neige ou du verglas sont attendues, susceptibles d'affecter gravement les activités humaines et la vie économique, les routes risquent de devenir rapidement impraticables sur l'ensemble du réseau.

- en cas de **vigilance orange**, évitez de prendre la route, différez tous les déplacements non indispensables.

Conséquences possibles: des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région sont attendues, les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés, les risques d'accidents sont accrus.

**CE N'EST PAS PARCE QUE L'ON EST PROCHE DE
SON LIEU DE CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT,
OU PARKING.....
QU'IL FAUT BRAVER L'INTEMPÉRIE**